



DOSSIER P. 15

**VOTE
DU BUDGET
2021**

une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
SANTÉ
DOSSIER
À L'ASSO
ILS & ELLES

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°16
printemps été 2021



Samedi 20 mars Fréquentation en progression pour la journée verte

Quelques 80 habitants, petits et grands, se sont mobilisés pour la propreté de notre ville et ont bravé le froid pour participer à la journée verte de mars. On se retrouve encore plus nombreux en 2022 ?



Les séances du conseil municipal en direct

De plus en plus d'internautes suivent désormais les conseils municipaux en direct depuis la page facebook de la commune. Et si vous participiez également aux séances depuis votre salon ?



Avril 2021 Tous au jardin !

La saison du jardinage est lancée aux jardins familiaux des Abrets : pose de chalets par la municipalité et premières graines semées pour les jardiniers !



P. 12 | SANTÉ

Un médecin pour 2021

P. 13 | À VOTRE AVIS



P. 15 | DOSSIER

Budget 2021

P. 24 | À L'ASSO

La MJC-EVS : un partenaire particulier

P. 29 | ILS & ELLES

Cindy Duport



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 16 | printemps été 2021

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Maquette, mise en page, rédaction : Yaelle Ollinet | Crédits
photos : une © Studio Daylis, Yaelle Ollinet, DR, freepik.com |
Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon
Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus
par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - mai 2021 |
Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné | Dépôt légal 2018
- ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO

Maire des Abrets en Dauphiné

Voir plus loin. C'est ce que je vous invitais à faire lors de la parution du dernier journal municipal. L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même souhaitons que cette invitation soit devenue pour chacun un leitmotiv quotidien. Les derniers mois ont été éprouvants. Pour celles et ceux qui ont œuvré chaque jour dans les services médicaux, pour ceux qui ont été désœuvrés de l'arrêt de leurs activités professionnelles, pour ceux qui ont dû s'adapter sans cesse aux contraintes sanitaires, pour ceux dont les familles ont été endeuillées par la covid-19.

Chacun de nous, avec le temps qui lui sera nécessaire et la résilience qui caractérise l'être humain, saura se relever de cet épisode singulier, de cette tranche de vie qui questionne nos habitudes et nos consciences.

Voir plus loin, c'est ce que s'applique à faire quotidiennement votre équipe municipale, en développant la vision de l'avenir des Abrets en Dauphiné pour laquelle vous nous avez élus.

Carte senior, aide au permis de conduire, installation d'un médecin généraliste, travaux et aménagement urbains, le travail fédérateur de l'équipe municipale est dense.

Les prochaines pages vous apporteront davantage d'informations sur l'ensemble de ces sujets, qui nous l'espérons, permettront à chacun de voir plus loin, aux Abrets en Dauphiné.

Restons solidaires et profitons de notre environnement commun.



Vie locale : avec vous, tout est possible !

La commission vie locale déborde d'idées et d'initiatives pour faire vivre notre commune.

Concours saisonniers pour petits et grands, animations, participation à l'harmonisation de nombreux événements transversaux.... Ces projets visent à rendre la vie quotidienne aux Abrets en Dauphiné la plus agréable possible. Fleurissement des rues, aménagements au parc Bisso, concours participatifs, vous êtes nombreuses et nombreux à saluer les efforts de l'équipe municipale.

Néanmoins, le bien vivre ensemble ne vaut que s'il est partagé et pris en compte par chacun d'entre nous.

Soyons courtois, respectueux et solidaires dans notre quotidien. Gardons les réflexes et les promesses faites pour ce « monde d'après covid ». Engageons nous pour nous-mêmes et pour les autres.

Appliquons nous à maintenir notre environnement propre, à respecter les principes de partage de l'espace public, à honorer le travail des agents communaux, à venir en aide aux autres, à nous investir dans des associations si l'envie est présente...

Et si les idées pour égayer notre quotidien germent dans vos têtes aussi vite que dans celles des membres de la commission vie locale, partagez-les !

Prenez contact avec Chantal Nelaton par mail à chantal.nelaton@les-abrets-en-dauphine.fr ou par téléphone au 04 76 32 04 80.



22

C'est le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire des médiathèques communales. Il y a donc forcément un créneau qui convient à votre emploi du temps !

Une équipe de bénévoles motivés et dynamiques vous accueillent et sont ravis de partager leurs conseils de lecture.

Retrouvez tous les créneaux d'ouverture page 27 ou sur le site Internet de la commune

www.les-abrets-en-dauphine.fr/mediatheques.



20

C'est le nombre de kilos de nourriture qui sont jetés chaque semaine au restaurant scolaire de La Bâtie-Divisin.

Les autres écoles, impliqués depuis davantage de temps dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, arrivent à des pesées jusqu'à 10 fois inférieures.

Certes ces quantités ne sont pas perdues pour tout le monde, elles ravissent les poules de l'école mais nos enfants manqueraient-ils de goût ou de modération ?

Gageons que les petits Recugnots s'impliqueront rapidement à moins gaspiller et à envisager le contenu de leurs assiettes comme un privilège à savourer jusqu'à la dernière miette.

Le service ressources humaines encourage la régularité de formation des agents, pour développer des compétences mais également pour questionner celles qu'ils possèdent déjà.

Ce fut le cas pendant les vacances scolaires d'avril durant lesquelles la totalité des agents de service des cantines ont pu faire un point sur la gestion de la pause méridienne au quotidien.

Rapport à la nourriture, prévention du bruit, accompagnement à l'autonomie, prévention du gaspillage alimentaire, les agents ont pu échanger sur leur pratique respective. Les conseils de la formatrice et les retours sur les missions éducatives, ainsi que l'importance du travail en équipe ne sauront que souder et harmoniser davantage le travail des agents sur les 4 sites de restauration scolaire de la commune.



On prend la pause ?

Je fleuris, tu fleuris, nous fleurissons...

La commission vie locale ne manque pas d'idées ! À partir du 15 mai et pour 4 semaines, inscrivez-vous au concours de fleurissement et laissez libre court à votre imagination pour fleurir l'extérieur visible de la voie publique de votre habitation. Trois catégories : jardins et jardinets, balcons et terrasses ou potagers.

En toute discrétion pendant la deuxième quinzaine de juin, le jury passera admirer votre travail pour décerner des prix dans chaque catégorie.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de la commune www.les-abrets-en-dauphine.fr ou téléphonez à la mairie au 04 76 32 04 80.





Un point sur le PLUi Est

Depuis l'été 2017, les élus de la communauté de communes des Vals du Dauphiné œuvrent ensemble à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est), accompagnés par un groupement de bureaux d'études.

En 2018, un diagnostic a permis de dégager les enjeux de territoire qui ont été inscrits au Projet d'Aménagement et de Développement Durable, débattu par le conseil communautaire des Vals du Dauphiné et l'ensemble des communes.

Le travail de réflexion autour du PLUi s'est poursuivi et les habitants du territoire ont été amenés à poser leurs questions lors de réunions publiques et rendez-vous dédiés.

Le samedi 10 avril a eu lieu la dernière réunion publique.

Le conseil communautaire du 6 mai a arrêté le PLUi Est. Démarre dorénavant la phase nécessaire de consultation des personnes publiques associées (État, collectivités,...) qui sera suivie cet automne d'une enquête publique auprès des habitants.

Le PLUi Est devrait normalement être approuvé par le conseil communautaire en fin d'année 2021 et applicable dès janvier 2022.

Pour davantage d'informations,
rendez-vous sur www.valsdudauphine.fr.

Du basket à l'école

Depuis quelques semaines, le BCLA a pu reprendre son activité sportive. En respectant un protocole sanitaire strict, les enfants de 7 à 18 ans peuvent de nouveau s'entraîner et retrouver le plaisir de jouer au basket. Paul Nadaux, salarié du club, met tout en œuvre pour redonner le goût et l'envie de jouer à des jeunes bien trop longtemps privés de leur activité. La pratique se fait en extérieur sur les terrains de basket entourant les gymnases des Abrets.

Depuis le 3 mai, grâce au projet Basket-École, les enfants des Abrets en Dauphiné peuvent pratiquer le basket au sein de leur école. Le club intervient auprès de nombreuses classes du CP au CM2 de notre commune pour une découverte animée par notre salarié.

Habituellement, le traditionnel tournoi de fin d'année, qui oppose 500 enfants lors d'une journée conviviale clôture le projet mené par le club. Le bureau du BCLA ne sait toujours pas si ce tournoi pourra avoir lieu et le club réfléchit à une organisation différente.

Depuis le 19 mai, les entraînements de basket sont ouverts à tous les jeunes extérieurs au club qui voudraient essayer le basket.

Votre enfant est intéressé pour essayer le basket ?

Il est né entre 2004 et 2016 ?

N'hésitez pas à contacter Paul au 07 66 61 39 86.





Mon adresse change

D'ici la fin de l'année, la commune des Abrets en Dauphiné va faire évoluer son adressage.

La Poste est le principal instigateur de ce gros travail qui a pour objectif de sécuriser la distribution du courrier, d'éviter les erreurs de destination pour les services de secours, de faciliter les livraisons à domicile et enfin, de permettre à chaque foyer de disposer d'une adresse individuelle pour souscrire un abonnement à la fibre.

Il nous faudra donc traiter deux rues avec le même nom et renommer l'une des deux.

L'option retenue est de renommer la rue comportant le moins d'habitants. Les lotissements devront également disposer d'un nom de rue et chaque habitation devra comporter un numéro unique, indispensable pour la fibre.

Les communes historiques de Fitialieu et La Bâtie ont opté pour la numérotation métrique il y a plusieurs années. Le conseil municipal a décidé de faire migrer également toutes les adresses des Abrets au système métrique. Cette évolution permettra de supprimer les bis, ter et autres quater.

Les habitants des lotissements seront consultés pour qu'une proposition de nom de rue émerge directement des utilisateurs.

Au terme de ce travail administratif, il reviendra à chaque habitant avisé de sa nouvelle adresse, d'effectuer les changements et d'apposer son nouveau numéro de maison.



Les Abrets en Dauphiné vivante et durable

Coup de jeune !

La commune des Abrets en Dauphiné se dote d'une nouvelle identité.

Porteuse de valeurs fortes et d'une envie d'avancer, cette nouvelle identité augure de la modernité, du dynamisme et des ambitions de vos élus au service du bien vivre aux Abrets en Dauphiné.



Le jardin du partage

La saison du jardin recommence au jardin partagé de La Bâtie-Divisin.

Rendez-vous le mardi à partir de 18h et le samedi à partir de 10h dans l'écrin de verdure situé entre la mairie et l'école maternelle de La Bâtie-Divisin.

Un bel article est paru sur le jardin dans le Dauphiné Libéré, vous pouvez le lire sur le blog de l'heureux coin de jardin et retrouver toutes les actualités du jardin;
Ramenez votre graine !

www.lheureuxcoindejardin.over-blog.com

mail : jardinslabatiedivisin@outlook.com

tél. 06 37 88 88 37

Stationnement : bon sens et citoyenneté

Depuis la fin de l'année, la police municipale, sous l'autorité du maire fait respecter les limites de stationnement en zone bleue. Elles permettent une rotation des stationnements et facilitent l'arrêt aux clients des commerces locaux.

L'optimisation des zones de stationnement en centre bourg s'accompagne d'ouvertures d'autres espaces dédiés.

Chemin Doutan, vous trouverez une aire de stationnement de 62 places, dont 20 réservées au covoiturage. Celles-ci facilitent l'accès aux commerces de la rue d'Italie.

À proximité des écoles, rue du Colombier, les parents d'élèves profitent de 40 places de stationnement, nouvellement créées.

Le marché du jeudi est réorganisé sur la place et le début de la rue Carré Pierrat libérant ainsi la circulation sur la rue Clément Gondrand et la rue Pasteur.

Enfin, le parking Pierreton vient d'être vendu avec le bâti attenant pour engager la restructuration du quartier. Une soixantaine de logements verront le jour sous 24 mois avec 80 places de parking en souterrain et une quinzaine en aérien. Cette opération nécessitera de requalifier la rue, probablement en créant un sens unique et du stationnement longitudinal.

Il convient de prendre également en considération le parking du cimetière, situé à moins de 200 mètres.

Depuis quelques temps, le développement durable nous pousse à abandonner la voiture pour prendre le vélo ou reprendre la marche et la crise sanitaire nous pousse à consommer localement.

Aux Abrets en Dauphiné, il semble que nous ayons tout ce qu'il faut pour se garer et consommer local, alors profitons en !



Les conseils municipaux live sur Facebook

sont désormais diffusés en
Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle des fêtes, I38 web TV vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires).

Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Dates et comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.



Un seul correspondant de presse locale pour toute la commune

La municipalité remercie Jean-Paul Touretta, qui depuis de longues années a su de sa plume précise, relater la vie de la commune déléguée de La Bâtie-Divisin et de ses associations dans les pages locales du Dauphiné Libéré. C'est désormais André Morel, actuel correspondant local de Fitialieu et des Abrets, qui interviendra sur l'ensemble de la commune des Abrets en Dauphiné.

Recugnots, ne soyez pas timides et n'hésitez pas à partager votre actualité avec André Morel. Il est joignable par téléphone au 06 18 01 92 81 ou par mail à morelandre6191@neuf.fr.



La municipalité a procédé à la réfection des terrains de tennis au parc Bisso. Ces travaux nécessaires ont bien entendu ravi le tennis club des Abrets en Dauphiné.

Le club vous accueille avec plaisir sur ses nouveaux terrains, désormais accessibles en nocturne ! Le club propose des cours enfants et adultes, des cartes d'accès aux terrains (à l'heure ou annuel), des cartes été et des stages durant les vacances scolaires.

Vous souhaitez rejoindre le club ?

Renseignez vous par mail à tennisclublesabrets@gmail.com ou par téléphone au 07 69 94 56 75.

Et si vous ne souhaitez pas prendre de licence et profitez d'échanges entre amis autour de la petite balle jaune, la mairie propose des créneaux d'accès dédiés à la pratique amateur.

Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie ou appelez le 04 76 32 04 80.

Nouvelles activités

Nouvellement installé sur la commune, créateur ou repreneur d'activités ? Faites vous connaître auprès du service communication (communication@les-abrets-en-dauphine.fr) pour que votre activité figure dans le prochain journal municipal.

Sourire à Dom



Sourire à dom

Aurore Saint-Pierre
Service à la personne

Sourire à dom est une entreprise familiale qui vous aidera dans tous les gestes de la vie quotidienne, du lever au coucher.

Aides aux actes essentiels de la vie quotidienne, Sourire à dom participe à la préparation de vos repas, l'entretien de votre domicile ou votre vie personnelle. Les prestations proposées par Sourire à dom peuvent faire l'objet d'aides auprès des organismes publics et privés, d'avantages fiscaux et de prises en charge par les mutuelles.

Accueil physique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

180 route du bourg, La Bâtie-Divisin
06 62 84 26 59
soureadom@laposte.net



Marion L'Hôte

Neuro-praticienne en détachement de traumatismes®

Marion L'Hôte propose et pratique une technique de libération émotionnelle puissante, efficace et naturelle pour se libérer de tout ressenti (physique et/ou émotionnel), schéma répétitif négatif, deuil...

Elle prend en charge les enfants à partir de 8 ans, les adolescents et les adultes.

6 rue Victor Hugo
07 85 99 98 22
marion8802@hotmail.com



Cœur de Manou

Lydie Oliveiri
Vente en ligne

Sur le site Cœur de Manou vous trouverez une vaste sélection de produits, de doux torchons, essuie-mains, sorties de bain pour bébés, bavoirs de matières et formes diverses, couvertures pour bébés et plaids pour les grands ! Tous les produits sont fabriqués à la main avec des matières de qualité.

www.coeurdemanou.com



Ergalis

Rachel Dahan
*Agence d'emploi
Recrutement CDD, CDI, Intérim*

Les équipes d'Ergalis développent depuis près de 45 ans une expertise du recrutement et de l'intérim sur des métiers de niche. Nos agences, toutes spécialisées, accompagnent nos clients sur l'ensemble de leurs projets RH. Elles proposent aux candidats des postes qui leur permettent d'évoluer tout au long de leur carrière.

Accueil pour les candidats du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous

33 rue Jean Jannin
04 72 17 11 15 | 06 77 00 25 12
agence474@ergalis.fr
www.ergalis.fr



Tout est permis !

de bénévolat auprès d'associations ou de la commune, ce sont 10 jeunes que la commune aidera dans le financement de leur permis, à hauteur de 500 € par jeune futur conducteur ! Pour retirer un dossier, rendez-vous en mairie ou téléchargez-le depuis le site Internet. La commission sociale examinera tous les dossiers et aidera les projets motivés et motivants ! Alors, pourquoi pas vous ?

Téléchargez les documents et remplissez-les chez vous !

Ils sont disponibles sur le site Internet de la commune (<https://www.les-abrets-en-dauphine.fr/la-commune-aide-les-jeunes-de-18-a-25-ans-a-financer-leur-permis-b/>).

Une question ? Appelez le 04 76 32 04 80.

La municipalité porte l'ambition que chacun et chacune, sans conditions d'accès et quelles que soient ses possibilités financières, puisse profiter de la multitude de services marchands proposés sur la commune. Ce printemps, le CCAS et la commission sociale renouvellent les modalités de la carte senior. Elle sera prochainement envoyée à tous les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans.

Cette carte nominative et valable pour toute la durée du mandat. Elle permet de bénéficier d'avantages commerciaux et de réductions chez les commerçants partenaires.

La liste des réductions est adressée avec chaque carte senior et est consultable sur le site Internet de la commune. Tous les ans, les heureux sexagénaires recevront leurs cartes à domicile.

Faire nos achats sur notre territoire, nous avons tout et tous à y gagner !

Vous êtes nouvellement arrivé sur la commune ? Vous n'avez pas reçu votre carte senior avant le 15 juin ? Appelez le 04 76 32 04 80.



**La carte senior
bientôt
chez vous**



Un médecin pour 2021

Si nous sommes toujours prêts à parcourir de nombreux kilomètres pour rejoindre un centre commercial ou une salle de spectacles, nous ne sommes pas disposés aux mêmes concessions pour nous rendre chez le médecin.

La proximité géographique d'un professionnel de santé polyvalent nous rassure et nous permet d'appréhender notre cadre de vie sous un jour nouveau.

La commune des Abrets en Dauphiné n'est pas classée dans une zone de désert médical.

Néanmoins, nos jeunes familles ou aînés se réjouiront de l'arrivée prochaine d'un médecin généraliste au sein d'une maison médicale communale.

Dès novembre, un généraliste salarié par la commune et un(e) secrétaire médical(e) vous accueilleront dans les locaux rénovés de la rue Jean Jannin.

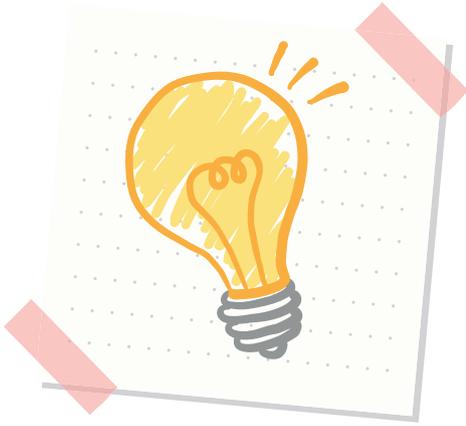
Ces locaux abritaient la PMI et la médecine du travail, qui rejoignent la maison dauphinoise sur proposition de la commune. La médecine de garde s'installera prochainement à proximité de l'hôpital de Pont-de-Beauvoisin, ce qui rendra le service plus efficient.

La création d'une maison médicale communale représente une implication forte de la commune et de vos élus auprès de la population. Cet engagement est structurel, budgétaire et bien évidemment politique. Il vise à augmenter la qualité du service public et la perception du bien vivre sur notre territoire.

Bien que l'arrivée d'un second médecin généraliste ouvrira des subventions de l'État, la commune absorbera l'ensemble des charges inhérentes au fonctionnement de la maison médicale.

Les patients seront accueillis toute la semaine et profiteront d'une prise en charge qualitative en 100% tiers-payant.

Un médecin pour 2021 était une promesse de campagne de la majorité : ouverture prévue pour le 4^e trimestre !



Vous avez plus de 65 ans ? Donnez votre avis !

La commission sociale, afin de vous proposer les meilleurs services, a besoin de votre avis...

Merci par avance de remplir le questionnaire ci-après et de le déposer en mairie avant le 30 juin 2021.

1. Vos activités de loisirs

1/1 – Quels sont vos centres d'intérêts en matière de loisirs ?

Plusieurs réponses possibles

- Activités sportives
- Activités culturelles
- Tourisme / voyage
- Jeux
- Lecture
- Ordinateur (médias) / photos
- Activités manuelles : jardinage, bricolage, couture etc.
- Autres

1/2 – Connaissez-vous les services et avantages disponibles sur la commune ?

- Le portage des repas
- Le transport au marché
- La carte senior
- Les associations
- Les médiathèques

1/3 - Pratiquez-vous des activités sur la commune ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Si non, pourquoi ?

1/4 – Pratiquez-vous des activités hors de la commune ? Oui Non

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

2. Votre cadre de vie

2/1 - Avez-vous des idées pour améliorer l'offre de services ou d'animations à destination des seniors ?

- Oui
- Non
- Lesquelles ?

2/2 – Des sorties culturelles ou excursions proposées par la commune avec une participation financière vous intéresseraient-elles ?

- Oui
- Non
- Si non, pourquoi ?

2/3 – Est-ce que l'accessibilité est suffisante sur la commune (à pied, à vélo, en fauteuil roulant) ?

- Oui
- Non
- Si non, précisez les endroits difficiles d'accès

2/4 – Utilisez-vous les espaces publics (espaces verts, square, bancs, sanitaires, etc.) à disposition ?

- Oui
- Non
- Si non, pourquoi ?



3. Votre vie quotidienne

3/1 – Disposez-vous d'un véhicule pour vous déplacer ? Oui Non

Dans la négative, une personne de votre entourage peut-elle vous véhiculer ? Oui Non

3/2 – Seriez-vous intéressés par un service de transport collectif ?

Oui Non Gratuit Avec participation financière

Si oui, pour vous rendre faire des courses à un rendez-vous médical autres

Dans un rayon de combien de kilomètres ?

4. Votre participation à la vie de la commune

4/1 – Estimez-vous être suffisamment informés sur la vie de la commune ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

4/2 – Quels sont les moyens d'information que vous utilisez pour vous tenir informé ?

Plusieurs réponses possibles

Bulletin municipal Newsletter / Internet Affichage municipal
 Courrier de la commune Bouche à oreille Autres.....

4/3 – Seriez-vous prêts à apporter votre aide ? Oui Non

Si oui, dans quel domaine ? Plusieurs réponses possibles

Portage de livres Visite à des personnes isolées Accompagnement pour des sorties
 Accompagnement au marché Initiation à l'informatique Autres.....

5. Renseignements généraux

L'identité et les coordonnées sont facultatives.

5/1 – Vous êtes ?

Madame Monsieur

Nom Prénom

Adresse

38490 LES ABRETS EN DAUPHINÉ

Téléphone Portable

Date de naissance

5/2 – Vous vivez ? seul(e) en couple autre (précisez).....

5/3 – Comment évaluez-vous votre santé actuelle ? bonne variable sensible

5/4 – Avez vous connaissance de l'existence d'une mutuelle communale ? Oui Non

5/5 – Avez-vous ?

Des enfants et/ou petits-enfants à proximité ? Oui Non

Des amis et/ou des voisins à proximité ? Oui Non

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à orienter les actions de la politique sociale de la commune dans les années à venir. Les destinataires des données sont les seuls services municipaux. Aucun usage, commercial ou autre, ne sera fait de vos données.

Depuis la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service social, Mairie des Abrets en Dauphiné, 1 place Éloi Cuchet, 38490 Les Abrets en Dauphiné (mairie@les-abrets-en-dauphine.fr).

En cochant cette case, vous autorisez le traitement des données recueillies dans ce questionnaire dans les conditions énoncées ci-dessus.

La municipalité vous remercie de votre participation !



Vote du budget 2021

Le conseil municipal du 8 mars a voté le budget 2021.

C'est le premier budget de la nouvelle mandature issue du deuxième tour des élections municipales de 2020.

La ventilation de nos dépenses vous est présentée, sous forme de graphiques ci-après.

Les chiffres clés

Budget global

8 908 536,86 €

Dont

fonctionnement 5 540 396,86 €

et investissement 3 468 142 €

Taxe foncière

Maintien du taux communal à 16,21%

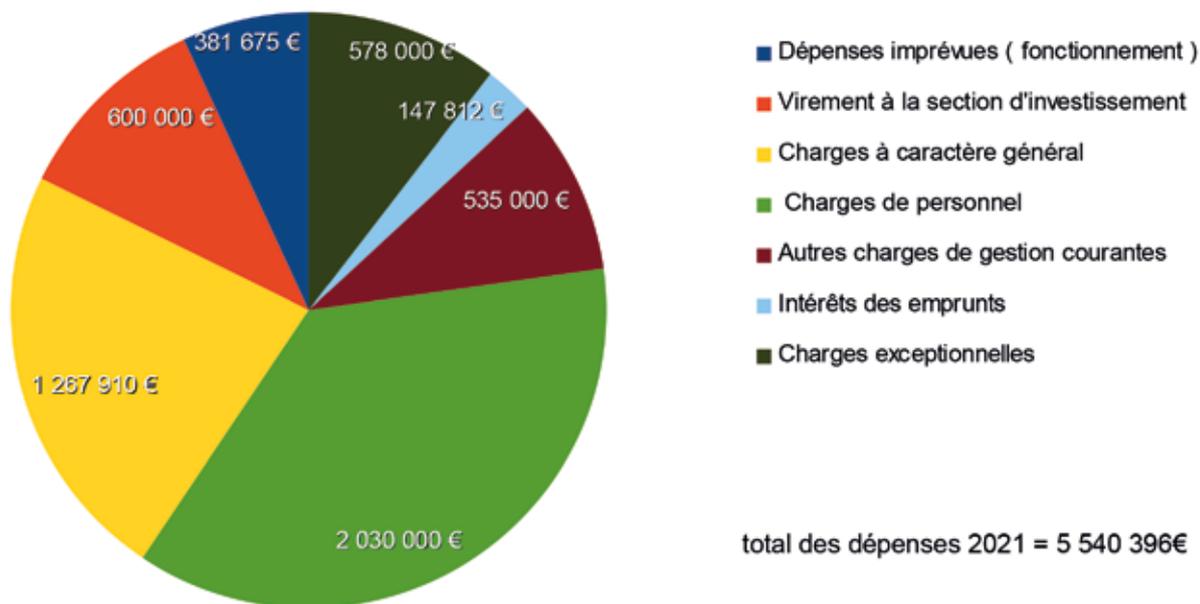
avant intégration de la taxe sur le foncier bâti collectée par le Département de l'Isère qui est de 15,90%

Taxe sur le foncier non bâti

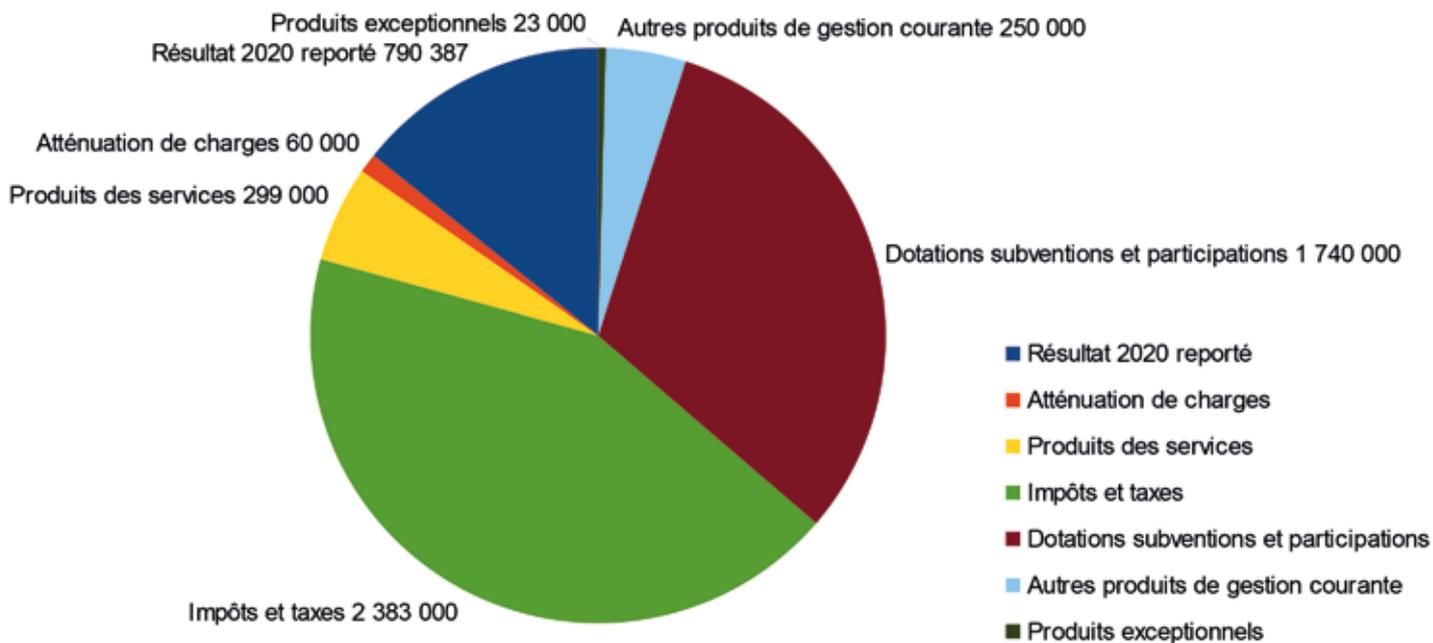
Maintien de la taxe à 45,02%



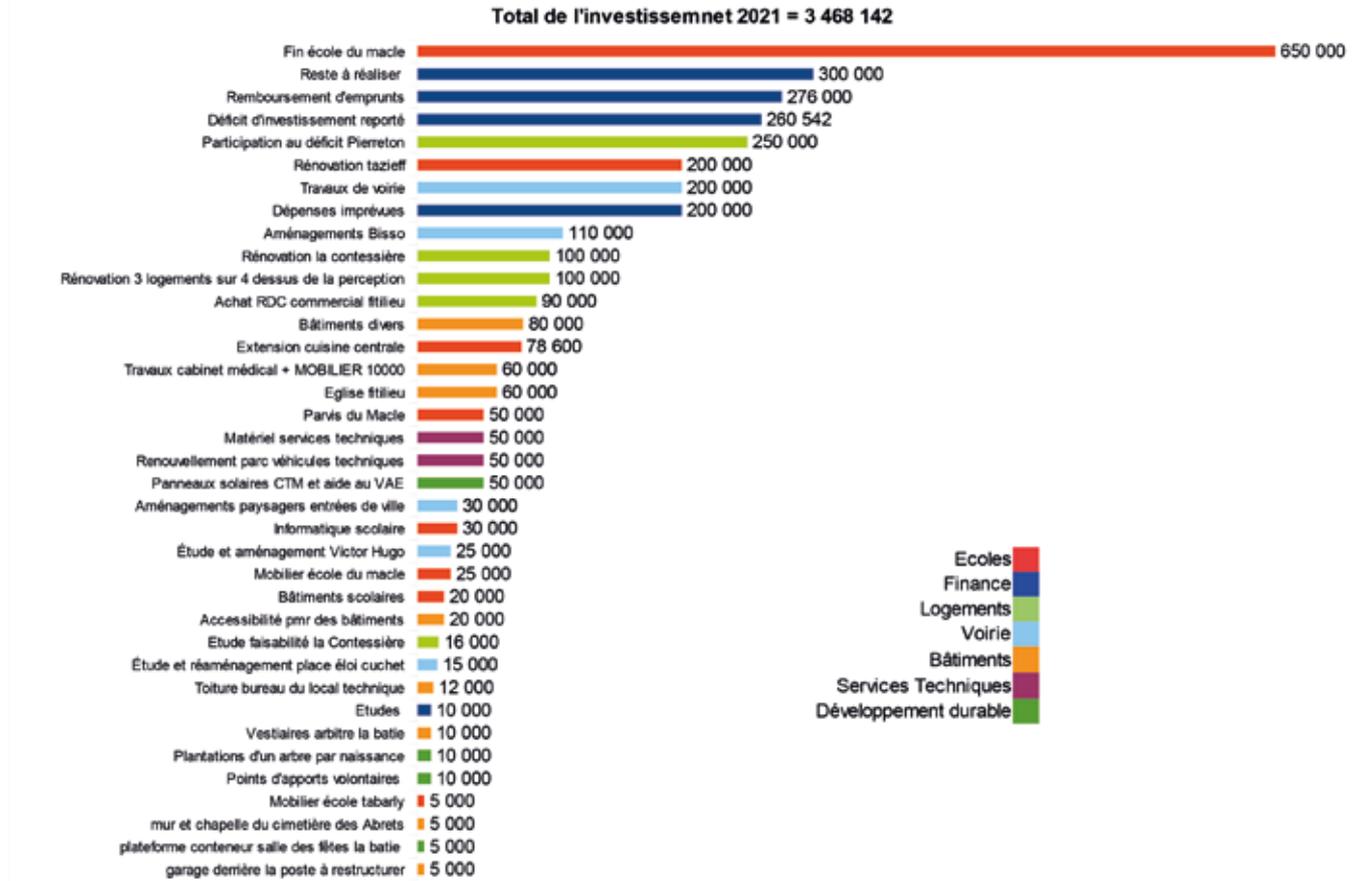
Dépenses de fonctionnement 2021



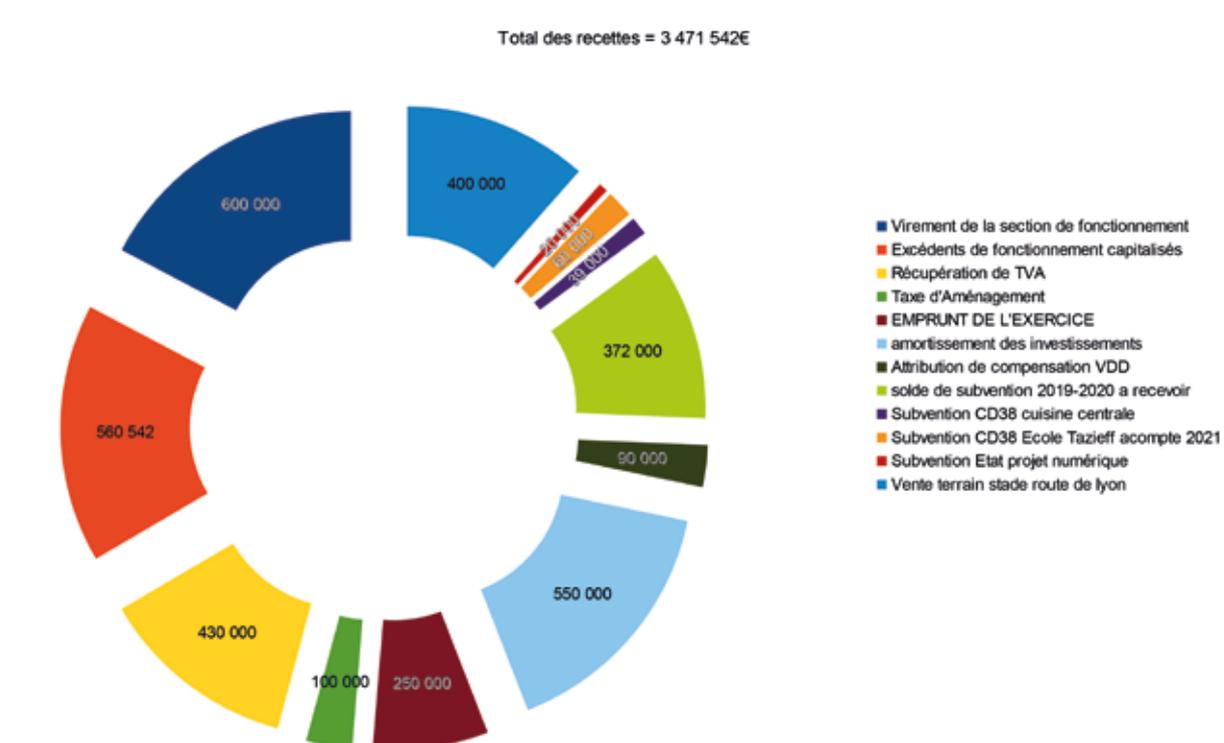
Recettes de fonctionnement 2021



Investissements 2021



Recettes d'investissements 2021





Visite de chantiers !

Amélioration de notre cadre de vie ou projets structurants, il n'y a pas de « petits » travaux.

Petit tour d'horizon non exhaustif sur les avancées en la matière.

1. École du Mâcle

Les travaux d'aménagement de la requalification de l'école du Mâcle sont en cours.

Les principaux éléments à constituer sont le préau reliant la maternelle à l'élémentaire, la réalisation d'un grand bloc sanitaire, la reprise d'une partie du toit de l'ancien bâtiment, la mise en place d'un système de rétention des eaux pluviales et la réfection des cours et des espaces verts.

L'aménagement des parvis sera réalisé sous maîtrise d'œuvre des services techniques de la commune.

Une extension du petit parking existant pour les enseignants et les personnels communaux d'une capacité de 32 places et 1 PMR sera également réalisée.

La livraison finale des travaux est prévue pour la fin de l'été 2021.

2. Logements de l'immeuble du Trésor public, place Éloi Cuchet

Trois des quatre appartements de l'immeuble sont en cours de réhabilitation.

Les travaux consistent à la reprise des murs et des peintures,

d'une partie de l'électricité, de l'installation d'une ventilation mécanique, de la réfection des sols, des sanitaires et salles d'eau et de la plomberie en générale.

Coût global HT de l'opération : 80000 €

3. Parking rue du Colombier

Les travaux d'aménagement du parking des écoles rue du Colombier sont globalement terminés.

Si toute la partie génie civil a été confiée aux entreprises, le traitement des espaces verts a été réalisé dans son intégralité par les services techniques de la commune qui ont pris en charge les plantations, gazon et clôture.

Ce parking de 32 places + 1 PMR répond aux exigences du PLUi. Plus de la moitié de la surface de stationnement est perméable, les eaux de ruissellement des surfaces en enrobé sont traitées à la parcelle par un puits perdu.

Neuf arbres d'alignement et une haie végétalisée complètent cet aménagement. Quatre arbres ont également été plantés sur le petit parking existant pour répondre aux contraintes climatiques dont notamment les fortes chaleurs estivales.

Coût global HT de l'opération : 80000 €

4. Aménagement sécuritaire rue d'Italie

Les traversées piétonnes rue

d'Italie au niveau du chemin Doutan ont été sécurisées.

Agrandissement des trottoirs, réduction des largeurs de voies, pose de résine au sol et mise en accessibilité des arrêts bus complètent cet aménagement.

L'entrée de la zone 30 a également été traitée visuellement par un marquage au sol de type résine.

Cet aménagement répond à une forte demande de mise en sécurité de cet espace fréquenté par les piétons qui utilisent le parking en contrebas, les élèves du collège qui se rendent au parc Bisso et ceux qui prennent le bus pour se rendre au lycée.

Coût global HT de l'opération : 35000 €

5. Tennis parc Bisso

Les travaux de réfection des tennis sont globalement achevés. Les deux courts côte à côte ont été entièrement réfectionnés ainsi que le chalet en bois faisant office de pool house.

Un éclairage réglementaire des courts a également été prévu.

Plusieurs entreprises spécialisées ont participé à ce chantier en association avec les services techniques de la commune qui ont effectué tout le génie civil et la remise en état des espaces verts.

Coût global HT de l'opération : 56000 €



Technicité et réactivité

Grégoire Ribellino, Jean-Philippe Blanchet, Yoann Davaze,
Alexandre Luzet, Sylvain Girard, Khaled Gafsia, Thierry Vergain,
Mounir Abderrahman, Jérémy Obled, Bernard Seigle,
Tiphaine Lebacqz, Chloé Laboissière
Absents ou sur un chantier au moment de la photo :
Robert Argoud, Thierry Marché,
Patrick Martin, Cédric Pégoud, Thierry Travers

La création de la commune nouvelle en 2016 avait conduit à l'embauche de Thierry Vergain au poste de directeur des services techniques. Comme toutes les bonnes choses ont une fin et que la retraite est le début d'une nouvelle aventure, l'arrivée de l'été voit Chloé Laboissière prendre la direction du service technique.

La création de la commune nouvelle a nécessité une refonte totale du fonctionnement des services techniques. Valorisation des ressources humaines, rationalisation du matériel et des espaces mais également maîtrise d'œuvre et suivi des chantiers amorcés par l'équipe municipale comme l'école du Mâcle... Voilà ce qu'a été le quotidien, souvent dense, de Thierry Vergain ces 5 dernières années. Pour son investissement et la qualité de son travail,

l'ensemble du conseil municipal le remercie et lui souhaite une belle retraite.

Son départ est l'occasion pour la commune des Abrets en Dauphiné d'accueillir Chloé Laboissière, qui a forgé ses compétences auprès de communes comme Voiron ou La Tour du Pin.

Déterminée et dynamique, la nouvelle directrice du service technique pérennisera le travail mis en place tout en modernisant les outils de management et de gestion du service au quotidien.

Afin de gagner en efficacité et en réactivité dans les interventions, les élus réfléchissent à la mise en place une nouvelle organisation dédiée aux signalements. Un effort sera également porté sur la formation des agents, afin de valoriser le potentiel de chacun et d'améliorer les performances.

Sécurité et prévention

Depuis le 1^{er} mars dernier, la police municipale s'étoffe des compétences d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Cette création de poste permet au service municipal existant de gagner en proximité avec les habitants de la commune et d'orienter la politique en matière de sécurité vers des missions de prévention indispensables.

En renfort d'Eric Pesce, policier municipal chef de service, Jérôme Moucavia, ASVP recruté en CDD, constate et verbalise les infractions.

Cette augmentation d'effectif au sein de la police municipale, sous l'autorité directe du maire permet aux deux agents de mener davantage de missions de prévention et de sécurité des personnes mais aussi de verbalisation et de constatations d'infractions à l'urbanisme.

Le temps de présence en décalé sur le terrain est augmenté et le lien avec la population ne sera que plus qualitatif désormais. Le service mène d'ailleurs d'ores et déjà de nombreuses actions de prévention sur la sécurité et le bon usage des pratiques au parc Bisso, au pump track notamment, auprès des jeunes, qui bien que sous la responsabilité de leurs parents, ont tendance à oublier les règles de sécurité.



Eric Pesce & Jérôme Moucavia, devant leurs bureaux place Éloi Cuchet

Place au numérique

Le plan de relance de l'État propose à l'ensemble des communes l'obtention d'une subvention pour le numérique dans les écoles.

Ce plan concerne uniquement les cycles 2 et 3 des écoles élémentaires et primaires. Il vise à appuyer la transformation numérique des écoles en facilitant l'équipement et les infrastructures.

La commune des Abrets en Dauphiné, à l'initiative d'Hélène Pégoud, adjointe en charge des affaires scolaires, a bien entendu

déposé sa candidature, construite en partenariat avec les équipes pédagogiques.

Le projet d'équipement doit s'articuler autour des matériels d'équipement dans les classes.

Sont par exemple concernés les outils interactifs, vidéoprojecteurs et écrans tactiles, les outils mobiles mutualisables comme les tablettes, PC portables ou encore les équipements digitaux pour communiquer comme les ENT (environnements numériques de travail), à destination des directeurs pour favoriser la

communication et les relations avec les familles.

Les dépenses d'infrastructures (réseau filaire, Wi-Fi) sont également éligibles.

La dépense minimale engagée pour l'école devra s'élever à 3500 €.

Si le dossier de la commune des Abrets en Dauphiné est retenu, la subvention serait de 70% pour l'équipement matériel et de 50% pour les ressources numériques (ENT,...).

Pour le quotidien des élèves et des enseignants abrésiens, l'obtention de cette subvention permettra de terminer d'équiper les écoles en vidéoprojecteurs interactifs et ordinateurs portables, serveurs et bornes Wi-Fi.

Une partie de la demande couvrira également l'acquisition de ressources numériques afin de développer le catalogue

L'école Haroun Tazieff continue sa découverte des ENS (espaces naturels sensibles) au fil des saisons.

En janvier les élèves de l'école Haroun Tazieff ont pu faire leur 2^e sortie Espaces Naturels et Sensibles au col de Porte. Un journaliste du Dauphiné Libéré est venu les photographier au départ d'une belle journée de balade en raquettes rythmée par des descentes de toboggans naturels. Grâce à leur guide, les enfants ont appris à différencier le sapin de l'épicéa, à repérer les traces d'animaux et surtout à les lire (bout de la patte, ongle ou toute la patte).

Tous des artistes !

Les élèves de CM1/CM2 (classe de Mesdames Varrel et Rebreyend) après avoir rencontré DAG dans son atelier en novembre, ont réalisé chacun leur portrait en s'inspirant du travail de l'artiste.

Début avril, les enfants ont pu échanger et présenter avec fierté leurs créations à DAG qui est venu à l'école pour l'occasion.

Un joli projet dans lequel les élèves se sont investis avec plaisir et qui fait du bien dans un moment où la culture et l'art nous manquent !

d'activités pédagogiques en ligne. Présenté en conseil municipal, le dépôt de ce dossier de subvention a été approuvé par l'ensemble des élus.

La commune des Abrets en Dauphiné a proposé un projet d'un montant total de 50 447 €.

La demande de subventions représente 34 993 €.

Dans le cas d'une obtention de l'aide par l'État, 15 454 € resteront à la charge de la commune.

Souhaitons que cet ambitieux dossier soit soutenu par les services de l'État et améliore très prochainement l'acquisition des savoirs pour nos enfants scolarisés en classes élémentaires.



Visuel d'illustration

Joyeux anniversaire !

Association sportive scolaire regroupant les trois écoles des Abrets historiques, l'Usep Les Abrets fêtera ses 10 ans en organisant la fête de l'olympisme le 27 juin prochain.

Départ sous le préau de l'école de Pressins de 9h à 16h30 pour une Rand'Orientation Usep des familles qui se déroulera dans les bois de Pressins.

Venez découvrir ou redécouvrir l'orientation en famille par le biais de cette rencontre sportive non compétitive et gratuite !

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'école Tabarly au 04 76 32 15 19.

Projet trames verte et bleue à l'école du Mâcle

Poursuite de la découverte des trames verte et bleue avec l'association Le Pic Vert à l'école du Mâcle. Après des sorties à l'ENS de Saint-André-le-Gaz, deux classes ont suivi une animation et travaillé sur la haie de la cour. Les CM2 ont installé une mangeoire et peint les 2 refuges à insectes (créés il y a 2 ans) avec de l'huile de lin. La haie devient de plus en plus accueillante et les enfants découvrent avec plaisir des solutions pour aider et protéger faune et flore. La suite de la découverte aura lieu en mai et juin.



Matthieu Perrin, coordinateur, devant la MJC-EVS

La MJC-EVS un partenaire particulier

Agitatrice du territoire depuis plus de 35 ans, la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné anime notre territoire et propose à tous les habitants des activités culturelles et de loisirs subventionnées par la commune.

Tour d'horizon des possibles avec Matthieu Perrin, coordinateur de la MJC-EVS, association qui s'impose définitivement comme la maison pour tous des Abrets en Dauphiné.

Fidèle à ses valeurs d'éducation, d'épanouissement et d'accès à la culture, la MJC propose des activités culturelles et de loisirs à tous les publics, habitants des Abrets en Dauphiné ou des Vals du Dauphiné.

Si certaines activités sont ouvertes à tous les adhérents comme le yoga, le fitness ou l'aquagym et s'autofinancent, d'autres activités font l'objet d'un soutien municipal car elles répondent à un besoin spécifique.

À ce titre, deux activités de la MJC sont soutenues financièrement

par la commune tant elles sont essentielles au territoire : l'accueil périscolaire et les cours de musique (que seule l'école de musique de Saint-André-le-Gaz dispense sur le territoire intercommunal).

L'accueil périscolaire, s'il est pris en charge par les services municipaux à Fitialieu et à La Bâtie-Divisin, est délégué dans son fonctionnement et son organisation à la MJC pour les élèves des trois écoles abréziennes. La MJC accompagne

donc 100 enfants accueillis 13 000 heures chaque année. Les élèves profitent, matin et soir, de l'accompagnement d'une équipe de salariés formés avant et après le temps scolaire, un pédibus assurant leurs déplacements entre les locaux de la MJC et les écoles.

Il y a un autre domaine dans lequel la mairie accompagne la population à travers les activités de la MJC, il s'agit de l'apprentissage de la musique.

Formation musicale, découverte et pratique des instruments, des

professeurs diplômés d'état dispensent des cours aux enfants de la commune.

Les élèves progressant, ils se dirigeront vers des écoles de musique ou conservatoires.

La MJC est donc essentielle sur notre territoire et s'applique à répondre aux missions de service public confiées par la commune.

Les liens entre la MJC et la mairie sont portés par une convention d'objectifs et de moyens signée pour 4 ans et donne lieu à une feuille de route et un budget pluriannuel.

“ La MJC-EVS soutient l'accès à la culture, la mixité des publics, favorise la création de liens et la rencontre entre les habitants. ”

*Matthieu Perrin
coordinateur des activités de la MJC-EVS*

Par ailleurs dans son volet social, la MJC a obtenu l'agrément EVS. EVS comme espace de vie sociale, qui propose à tous, sans adhésion, de prendre part à son développement en participant à des ateliers de sensibilisation ou d'apprentissage (par exemple l'accompagnement scolaire qui est financé notamment par la mairie), à des soirées jeux ou encore à des spectacles.

La MJC ne cesse de se remettre en question, de redistribuer les cartes de ses domaines d'intervention. Devenir adhérent de la MJC, participer à des activités, c'est découvrir, partager, se faire du bien mais c'est aussi se faire entendre et surtout être solidaire et permettre à d'autres de suivre le même chemin.

Alors, qu'est ce qu'on attend pour aller frapper à la porte de la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné ?

MJC-EVS Les Abrets

11 rue Jules Ferry

04 76 32 26 95 | mjclesabrets@gmail.com | www.mjc-abrets.org

Cassiopée : votre partenaire quotidien pour continuer à bien vivre chez vous

Courses, repassage, garde d'enfants, aide aux gestes quotidiens, de jour et de nuit... le champ d'action de Cassiopée permet de répondre aux besoins de personnes dépendantes ainsi que des services de proximité à un public non fragilisé. Cassiopée intervient 24h/24, 7j/7, 365 jours par an dans les communes environnantes.

**23 rue Jean Janin aux Abrets en Dauphiné
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h | Tél. 09 77 51 77 69 | abrets.servicead@orange.fr | www.cassiopee.asso.fr**

CFB Boules lyonnaises : graines de champions !

Depuis mai 2011, le CFB fait découvrir et aimer le sport boule. 40 jeunes de 7 à 17 ans, encadrés par des moniteurs agréés, enchaînent les très bons résultats en championnats, UNSS, de France, en équipe comme en individuel. Cinq jeunes du club évoluent également auprès de l'équipe de France (stage et présélections).

Le club organisera en 2022 le championnat de France aux Abrets en Dauphiné !

Vous êtes intéressés ?

Contactez Alain Clugnit au 06 73 43 82 01 ou André Sougeay au 06 43 61 12 19.

Foyer des jeunes de Fitolieu : présent !

Toujours là, évidemment au ralenti comme toutes les associations, le foyer des jeunes de Fitolieu continue de diffuser ses cours en vidéo-conférence, accessibles aux 73 adhérents de l'association. Gym, stretching et pilates sont un succès. Espérant reprendre rapidement les cours en salle, l'association étudie un remboursement partiel.

Pour tout renseignement, contacter Hélène au 06 83 47 73 75.

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

À votre demande ou celle de votre entourage, sur prescription médicale le service est destiné à toute personne de plus de 60 ans ou adulte handicapé nécessitant une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie courante. Le SSIAD assure ces prestations toute l'année, 7 jours sur 7.
11 rue des nouveaux à Aoste | Tél. 04 76 31 80 24 | mail : ssiadbisi@fed38.admr.org

Réservez votre composteur aux Abrets en Dauphiné

Bois 575 litres



35 €

Hx84cm-Lx85cm-Px99 cm

Bois 400 litres



30 €

Hx84cm-Lx72cm-Px85cm

Bio-seau 10 litres



2,5 €

(Pour stocker les déchets sous l'évier)

Plus de renseignements au 04 74 80 10 14 ou 07 85 63 30 33

Récupérez - le au centre technique municipal le samedi 19 juin de 9h30 à 12h30

RENDEZ-VOUS COMPOSTAGE

Samedi 19 Juin de 9h30-12h30
au centre technique municipal, 14 rue de la liberté

Le SICTOM vous propose des infos et des conseils autour du compostage, du paillage, et du jardin au naturel.





Profitez-en pour récupérer un composteur à deux pas de chez vous
 Assistez à des démonstrations de broyage
 Et découvrez d'autres surprises...

Comment réserver un composteur ?

Merci de retourner le bulletin de réservation (au verso) dans votre mairie
avant le mardi 15 juin ou appeler le 04 74 80 10 14 (Sictom)

Le retrait des composteurs (en kit) et leur règlement (Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public) se déroulera :
le samedi 19 juin 2021 entre 9h30 et 12h30
au centre technique municipal des Abrets en Dauphiné




NOM & PRENOM.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE (obligatoire).....
 ADRESSE MAIL.....

- Composteur BOIS modèle 575 litres : X 35,00
 Composteur BOIS modèle 400 litres : X 30,00
 Bio seau pour stocker les déchets sous l'évier (10 litres) : X 2,50

Règlement (espèces ou chèques) à prévoir sur place.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné
 François Boucly, Marie-Blanche Perrin,
 Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes
 Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,
 Loïc Cécillon

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h30 à 19h,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h à 18h,
le samedi de 9h30 à 12h.



Tous sur illiwap !

Evènements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets
04 76 32 04 80

Accueil Fitialieu
04 76 32 07 20

Accueil La Bâtie-Divisin
04 76 32 07 35

Sictom de la région de Morestel
04 74 80 10 14
www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde 3915

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES (accessible par
fax et sms) 114



© Laurence Pinzetta

Des histoires dans notre quotidien

Le quotidien et l'habitude font que quelquefois nous regardons le côté esthétique d'un bâtiment et puis l'on passe...

Pourtant combien d'histoires se cachent derrière les pierres !

La balade commentée aux Abrets sur le thème du tissage a permis de redécouvrir des lieux « oubliés » pour le plus grand plaisir des nombreux participants.

Le cycle de balades commentées par Laurence Pinzetta a séduit quelques 180 participants.

Cette fréquentation remarquable encourage les initiatives de la commission culture, qui travaille déjà à de nouvelles propositions.

Tenez-vous informés sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.



Jamais sans ses chiens

Elle s'appelle Cindy. Eux se nomment Pepsi, Nouky, Spike ou Roméo. Ils sont 19 à vivre à ses côtés. « Bientôt 20 » dira-t-elle dans un sourire derrière son masque. Bien plus qu'une équipe, ils sont une famille.

Cindy Duport a la vingtaine lumineuse.

Elle est aujourd'hui musheuse.

Cela signifie qu'elle conduit des traîneaux à neige tirés par un attelage de chiens. Pour la balade mais surtout en compétition. Cet appétit pour le travail auprès des animaux, Cindy le découvre à 5 ans, aux côtés d'un chien récupéré à la SPA avec qui elle s'essaie au canicross. Depuis, sa vie tourne autour des animaux à quatre pattes.

Après un cursus scolaire dans les métiers équestres, Cindy réussit un DEJEPS, un diplôme unique pour conduire et faire conduire des

attelages canins. Sa vie professionnelle s'articule alors naturellement autour des saisons. L'hiver, vous la retrouverez sur la neige avec ses chiens ; l'été au sec auprès de chevaux, même si ses chiens ne sont jamais loin. Si en station de sports d'hiver, elle accueille une clientèle variée à la recherche de sensations, Cindy court après les objectifs. Elle est aujourd'hui membre de l'équipe de France de la fédération française des sports de traîneaux. Meneuse à l'autorité naturelle, Cindy Duport a remporté cet hiver pour la deuxième année consécutive la grande odyssée Savoie Mont-Blanc. Benjamine de l'épreuve, elle courait dans la catégorie « limited » (6 chiens).

Avec ses chiens, tout est matière à s'entraîner, les balades commerciales ne sont que des échauffements avant des rythmes d'entraînements plus soutenus qui préparent les compétitions. S'ils ne courent pas systématiquement tous, le quotidien du groupe canin se déroule à 19. Ses chiens vivent avec elle, ils se portent un respect mutuel qui leur permet de bien souvent dépasser leurs objectifs.

Championnats de France, Lekkarod, l'attelage enchaîne les médailles. Dans celui-ci, Cindy prône la mixité et ne laisserait pour rien au monde un chien vieillissant en marge du groupe. Cindy aime ses chiens et ces moments privilégiés où elle s'attarde sur les caractéristiques de chacun, prenant le temps nécessaire pour les apprentissages fondamentaux et cherchant les particularités de tous ses scandinavian hound (mélange de braque allemand, lévrier et alaskan husky). Elle soigne ses chiens avec des produits naturels, là une crème et des chaussons pour leurs coussinets soumis à rudes épreuves, là une huile de massage pour reconforter leurs corps sollicités.

Un travail d'équipe au quotidien qui dénote d'un amour des animaux sans réserve, qui les poussera tous prochainement vers la catégorie supérieure, à 12 chiens. Avec, souhaitons leur, autant de succès qu'aujourd'hui.

Suivez l'actualité de Cindy Duport et ses chiens sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/galaxyteamcindy | www.facebook.com/FFST.Mushing | www.crac-canicross.jimdofree.com



VENDREDI 28 MAI
Performance arborée
Feuillages

par la compagnie
Du O des branches

Un arbre, une danseuse, un musicien : une rencontre poétique à ne pas rater !
Représentations scolaires les 25, 27 et 28 mai

Organisation Mairie
18h30 | Tout public
Entrée libre | Parc Bisso



SAMEDI 5 JUIN
Festival Cultures urbaines

Ateliers et performance de graff, ateliers de MAO, DJ set, stand de réparation de tout véhicule roulant non motorisé, démonstration de skate sur le pump track, démonstration, scène ouverte et initiation de hip-hop... venez en famille participer à cette demie journée festive et ludique à la découverte des cultures urbaines.

Organisation Mairie - MJC-EVS
14h à 19h | Tout public
Entrée libre | Parc Bisso
Restauration sur place



LUNDI 21 JUIN
Fête de la musique

L'été peut commencer ! En avant la musique !

Organisation Comité des fêtes
À partir de 18h | Tout public
Entrée libre | Place Éloi Cuchet

ÉTAT CIVIL



Ils
arrivent...

Juliette GONON née le 13 février 2021
Jade EYSSERIC née le 21 février 2021
Emile VALDENER né le 26 février 2021
Thaïs BATELIER née le 5 mars 2021
Tiago SALGADO né le 14 mars 2021



Ils
s'aiment...

Karama BEN ROMDHANE
& Mohamed Ali BOUJILA
le 2 janvier 2021



Ils
nous
manqueront...

Raymond FUMÉO décédé le 8 janvier 2021
Albert DESCHAUX-BLANC décédé le 18 janvier 2021
Simonne LEGRAND décédée le 20 janvier 2021
Alice PERRIN décédée le 25 janvier 2021
Lucette MOREL-QUÉRON décédée le 4 février 2021
René CERVINI décédé le 22 février 2021
Jean MARTIN décédé le 26 février 2021
Michel PELLION décédé le 26 février 2021
Monique PACAUD décédée le 5 mars 2021
Antonio GOMES DE OLIVEIRA décédé le 8 mars 2021
Denis MARTIN décédé le 18 mars 2021
Christiane MARTIN décédée le 30 mars 2021



MERCREDI 14 JUILLET

Fête nationale

Au cœur de l'été, profitons de la fraîcheur du parc Bisso pour célébrer la fête nationale. Buvette, restauration, démonstrations, bal populaire et feu d'artifice sont autant d'ingrédients pour une soirée réussie !

Organisation Mairie - Comité des fêtes

À partir de 18h | Tout public
Entrée libre | Parc Bisso



SAMEDI 28 AOÛT

Concert

Les Frères Jacquard

Trio de musiciens-chanteurs et improbables, Les Frères Jacquard proposent un spectacle qui mêle musique et humour, performances vocales, improvisations théâtrales, entre élégance vestimentaire et extravagance assumée.

Un show burlesque à la croisée du concert et du spectacle.

Organisation Mairie

20h | Tout public

Entrée libre | Place Éloi Cuchet Buvette et restauration par l'association des commerçants et artisans



DIMANCHE 1^{ER} AOÛT

Fête de la batteuse

Un programme allégé en raison de la crise sanitaire : messe paysanne et vente de tartes pour garder toute la saveur de la fête de la batteuse en attendant des jours meilleurs.

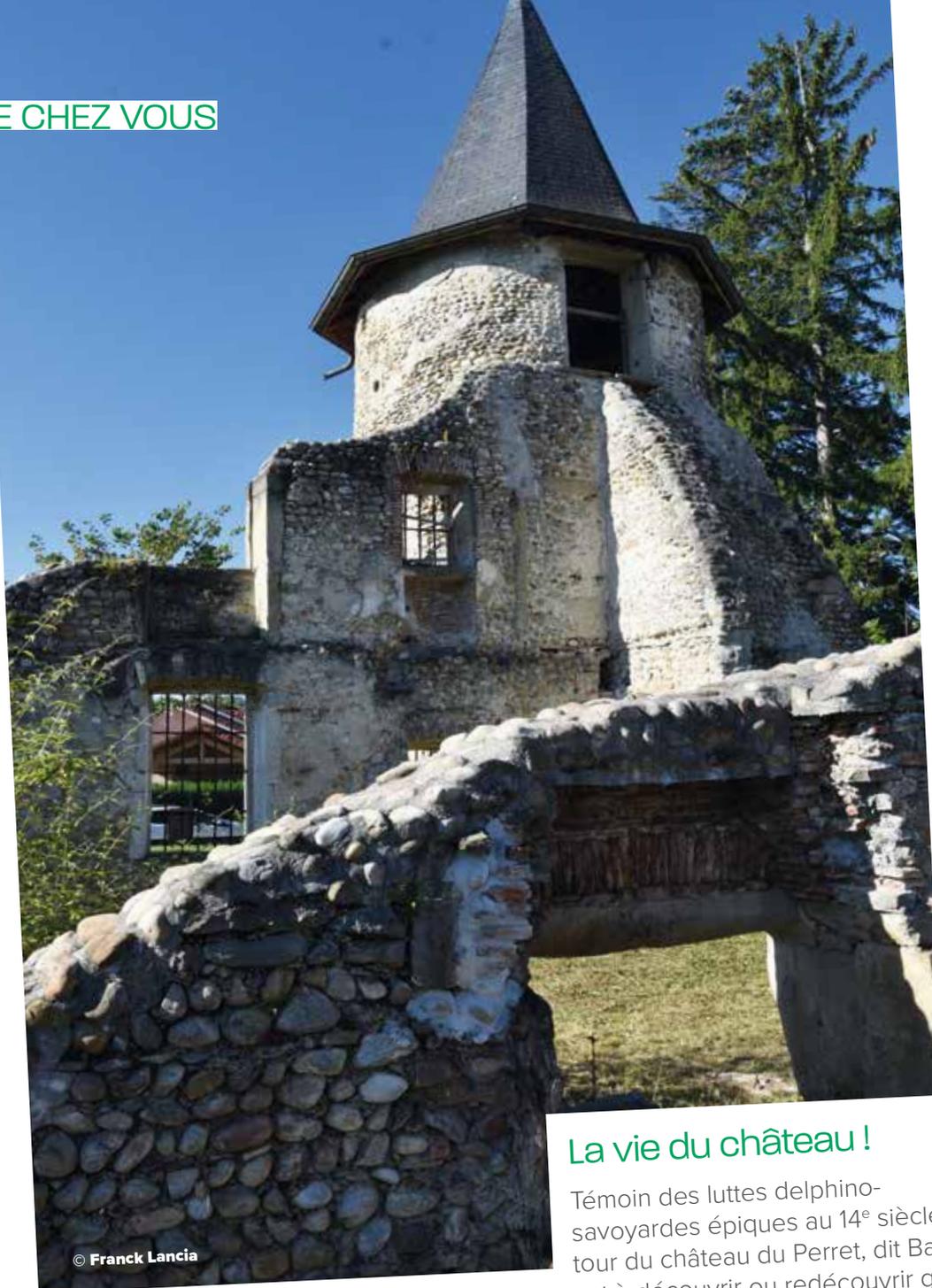
Organisation Comité batteuse

Toute la journée | Tout public
Entrée libre | Route de la reverdière

La situation sanitaire liée à la propagation du Covid-19 peut apporter des restrictions ou des modifications dans l'organisation de tous les évènements. Tenez vous informés !

**Suivez l'actualité
de la commune sur
www.les-abrets-en-dauphine.fr**

PRÈS DE CHEZ VOUS



© Franck Lancia

La vie du château !

Témoin des luttes delphino-savoyardes épiques au 14^e siècle, la tour du château du Perret, dit Bayard, est à découvrir ou redécouvrir grâce à la table de lecture proposée sur place par l'association de sauvegarde du patrimoine des Abrets et environs.

Château Bayard, 19 rue Bayard

Retrouvez-nous sur notre site

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook

www.facebook.com/lesabretsendauphine


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80